

การวิเคราะห์ทางภาษาสัมพันธ์และวรรณศาสตร์ของการใช้คำในอัญประกาศ ในนิตยสาร Gavroche

A SYNTACTIC AND SEMANTIC ANALYSIS OF THE WORDS IN QUOTATION MARKS IN GAVROCHE ANALYSE SYNTAXIQUE ET SEMANTIQUE DES MOTS ENTRE GUILLEMETS DANS LE MAGAZINE

กิตติพล ฐินกัย*
*Kittipol Tinothai**

สาขาวิชาภาษาฝรั่งเศส ภาควิชาภาษาตะวันตก คณะมนุษยศาสตร์ มหาวิทยาลัยศรีนครินทรวิโรฒ
French Section, Department of Western Languages, Faculty of Humanities,
Srinakharinwirot University.

*Corresponding author, E-mail: kittipol@g.swu.ac.th

บทคัดย่อ

เครื่องหมายวรรคตอนต่างๆ มีบทบาทที่สำคัญมากในการศึกษาประโยชน์ชนิดต่างๆ เครื่องหมายวรรคตอนบางประเภทโดยเฉพาะเครื่องหมายอัญประกาศสามารถใช้เพื่อแสดงที่มาของ การผลิตข้อความที่หลากหลายได้ ในปัจจุบันพบว่ามีการใช้อัญประกาศเป็นจำนวนมากโดยเฉพาะ ในบทความสารคดีและบทความสัมภาษณ์ในนิตยสารต่างๆ วัตถุประสงค์ของงานวิจัยชิ้นนี้คือ การศึกษาการแทรกตัวทางภาษาสัมพันธ์ของคำในเครื่องหมายอัญประกาศในประโยชน์และสถานะทาง วรรณศาสตร์ของคำในเครื่องหมายอัญประกาศ โดยการศึกษาประโยชน์ที่มีคำในเครื่องหมายอัญประกาศ แทรกอยู่ ที่รวบรวมมาจากนิตยสารกวารอช (Gavroche) ซึ่งเป็นนิตยสารภาษาฝรั่งเศสนับเดียว ที่ตีพิมพ์ในประเทศไทย ตั้งแต่ฉบับที่ 200 (มิถุนายน 2554) ถึงฉบับที่ 211 (พฤษภาคม 2555) งานวิจัยชิ้นนี้แสดงให้เห็นว่าคำในเครื่องหมายอัญประกาศสามารถแทรกตัวทางภาษาสัมพันธ์ ในประโยชน์หลักได้ 2 วิธี คือแทรกตัวตามลักษณะเฉพาะทางวิวัฒนาการและภาษาสัมพันธ์หรือแทรกตัว ในฐานะนามวลีที่ทำหน้าที่ต่างๆ ในประโยชน์ ทางวรรณศาสตร์คำในเครื่องหมายอัญประกาศ มีสถานะที่ซับซ้อน คำในเครื่องหมายอัญประกาศที่ถูกใช้ในฐานะนามวลีเป็นคำที่ถูกอ้างถึงและมีสถานะ เป็นสัญญาณที่อ้างถึงตัวเองหรืออัตตสัญญาณ (Autonymie) ส่วนคำในเครื่องหมายอัญประกาศที่ถูกใช้ ตามลักษณะทางวิวัฒนาการและภาษาสัมพันธ์มีสถานะเป็นคำที่ถูกใช้และถูกอ้างถึงด้วยในเวลาเดียวกัน และมีสถานะเป็นการใช้คำแบบอัตตสัญญาณ (Modalisation Autonymique) รูปแบบหนึ่ง

คำสำคัญ: คำในเครื่องหมายอัญประกาศ การแทรกตัวทางภาษาสัมพันธ์ สถานะทางวรรณศาสตร์ อัตตสัญญาณ การใช้คำแบบอัตตสัญญาณ

Abstract

Punctuations have an important function in written sentences. Some, in particular quotation marks, are used to indicate different levels of discourse. In contemporary press, quotation marks are among the most punctuation used in almost every article, especially in newspaper reports and interview articles. The objective of this present article is to study syntactic intergration of words in quotation marks in sentences and their semantic status by examining sentences with words in quotation marks collected from a french magazine *Gavroche*, the only french language magazine published in Thailand, from issue 200 (June 2011) to issue 211 (May 2012). This study shows that words in quotation marks can be found in main sentences as units maintaining their own morphosyntactic natures or as a nominal phrase used in different functions. It also reveals that words in quotation marks have a complex semantic status: those becoming nominal phrases are words that are *showed*, having the status of *autonyme*; and those maintaining their morphosyntactic natures are words that are *used and showed*, having the status of *modalisation autonymique*.

Keywords: Quotation Marks, Syntactic Intergration, Semantic Status, Autonymie, Modalisation Autonymique

Résumé

La ponctuation joue un rôle important dans la phrase. Certaines, notamment les guillemets, servent à marquer, par exemple, les différents niveaux discursifs. Dans la presse écrite contemporaine, les guillemets figurent parmi les ponctuations les plus employées dans presque tous les articles, notamment le reportage et l'interview. L'objectif de ce présent travail est de répondre à deux questions principales : comment les mots entre guillemets s'intègrent au sein d'une phrase et quels sont des statuts sémantiques de ces mots, en examinant les phrases comportant les mots entre guillemets du magazine *Gavroche*, le seul magazine en langue française publié en Thaïlande à partir du numéro 200 (juin 2011) au numéro 211 (mai 2012). Cette étude montre que, du point de vue syntaxique, les mots entre guillemets s'intègrent dans la phrase matrice de deux façons : soit ils s'introduisent en gardant leurs propres natures morpho-syntaxiques, soit ils deviennent un syntagme nominal en fonctions diverses dans la phrase. Du point de vue sémantique, les mots entre guillemets ont un statut sémantique complexe : ceux qui sont employés comme syntagme nominal sont les mots en mention et relèvent de l'autonymie, par contre, ceux qui sont employés selon leurs natures morpho-syntaxiques sont des mots en usage avec mention et font partie de la modalisation autonymique.

Mots clés: Guillemets, Intégration Syntaxique, Statut Sémantique, Autonymie, Modalisation Autonymique

Introduction

La ponctuation joue un rôle important dans la structuration de la phrase aussi bien que dans l'organisation du discours.

Au niveau de la phrase, elle permet d'isoler ou d'identifier les différentes unités syntaxiques : séparateur des mots, séparateurs transphrasique et interphrasique [1]. Au niveau du discours, certaines ponctuations, notamment les guillemets, servent à marquer les différents niveaux discursifs : un changement de plan énonciatif ou du locuteur, une insertion de commentaire, une mise en valeur de certains éléments, etc. [2]. Parmi les ponctuations rencontrées dans la presse écrite contemporaine, notamment le magazine *Gavroche*, nous remarquons que les guillemets figurent parmi les ponctuations les plus employées dans presque tous les articles, notamment le reportage et l'interview. L'emploi nombreux, voire parfois excessif, des guillemets pourraient causer certains problèmes liés aux lecteurs inattentionnés.

Ce présent travail cherche à répondre à deux questions principales : comment les mots entre guillemets s'intègrent, du point de vue syntaxique, au sein d'une phrase et quels sont des statuts sémantiques de ces mots. Pour ce faire, nous avons collecté les phrases comportant les mots entre guillemets sur toutes les pages, excepté les titres, les publicités et les petites annonces, du magazine *Gavroche*, le seul magazine en langue française publié en Thaïlande présentant des articles sur le Sud-Est asiatique par des journalistes francophones, à partir du numé ro 200

(juin 2011) au numé ro 211 (mai 2012).

Après avoir examiné la typologie des guillemets, nous étudierons ses différentes inté grations syntaxiques au sein de la phrase et ses structures sémantiques.

Typologie des guillemets

Les guillemets, parfois appelés « chevrons », se présentent toujours par double pair, appelés guillemets ouvrants et guillemets fermants, lorsqu'ils se trouvent, respectivement, avant et aps le segment encadré. Ils peuvent se manifester sous forme de petits croissants « ... », appelée guillemets français, de appellés guillemets anglais, ou de ‘ ’ appelée guillemets allemands. Dans un traitement de texte français, Narjoux [2] note qu'on place systématiquement dans le traitement de texte français un espace derrière les guillemets ouvrants et devant les guillemets fermants et qu'une espace indécomposable est toujoursée entre les guillemets ouvrants et le premier signe du segment encadré et les guillemets fermant et le dernier signe du segment encadré.

L'usage des guillemets remonte au XVIe siècle « pour économiser l'italique, et souligner les passages importants » [3]. Dans l'usage courant actuel, les guillemets ont des emplois divers, notamment pour marquer les paroles rapportées au discours direct, un passage ou un segment que l'auteur reprend de quelqu'un d'autre et pour marquer la citation, le passage cité intégré dans la phrase (pour signaler au lecteur une citation intégré dans le texte) [3-4]. Nous allons aborder

la typologie des guillemets décrite dans les ouvrages de grammaire, dans les ouvrages consacrés à la ponctuation et dans les travaux linguistiques.

2.1 Dans les ouvrages de grammaire, notamment *Le bon usage* de Grévisse [4], les guillemets sont employés pour indiquer la citation et le discours direct, un mot qui se désigne lui-même (autonymie), des mots ou tours considérés comme ne faisant pas partie du langage régulier, des mots qu'on veut souligner, pour des enseignes, ou pour le titre, les significations dans les ouvrages linguistiques. Dans *La nouvelle grammaire du français* [5], l'auteur note que les guillemets s'emploient pour encadrer une citation au discours direct. Chez Aslanides [1], l'emploi des guillemets est très peu décrit ; ils se servent essentiellement pour créer « une démarcation énonciative » et ouvrir « une situation dénonciation différente » [1]. Ainsi, l'auteur reprend les paroles de quelqu'un d'autre en les plaçant entre guillemets pour ne pas les prendre à son compte. L'auteur peut encore placer les mots guillemetés dans le texte pour signifier qu'il les utilise dans une acception particulière et différente de l'usage standard. L'auteur décrit encore des principes de ponctuations dans les citations, par exemple : ne pas employer autre signes de ponctuations qui n'appartiennent pas à la citation, etc. Riegel [6] note que les guillemets se servent pour encadrer une citation ou un discours rapporté (discours direct), pour marquer les limites d'un discours inséré dans un texte et pour isoler un mot ou un groupe de mots en langue étrangère

ou étranger au langage courant. Les auteurs soulignent aussi que les guillemets permettent le changement de niveau énonciatif d'une citation autonymique du mot ou d'expression [6].

2.2 Dans l'ouvrage consacré à la ponctuation [2-3], les guillemets s'emploient pour signaler au lecteur qu'on passe en discours direct, la citation rapportée (parole, pensée ou écrit), l'ironie, la distance que l'auteur veut montrer par rapport à ce qu'il cite (les guillemets dans ce cas permettent au locuteur de mettre son propre jugement par rapport aux mots qu'il cite ou parfois laissent le lecteur juger eux-mêmes les mots entre guillemets), la référence des mots d'origine inconnus mais connus des autres, ou la référence à un terme provenant du langage propre ou particulier à un groupe social, mot considéré comme en faisant pas partie du vocabulaire courant ou du vocabulaire du locuteur (régionalisme, mot étranger, mot familier ou populaire), mot inadéquat ou néologisme dans un intention stylistique voire souvent ironique. Ils peuvent aussi être employés pour isoler du discours un mot qu'on cite en tant que mot, le mot qui se désigne lui-même ou l'autonymie, le titre d'oeuvres, un poème extrait d'un recueil, une scène d'ouvrage dramatique ou lyrique, etc., le titre de journaux, les noms de navires, de lieux publics, la traduction en français d'une citation en langue étrangère et les mots étrangers.

2.3 Dans les travaux linguistiques, Jacqueline Authier [7], en partant de la recherche sur l'origine de cette

ponctuation, note que les guillemets, au départ, ne marque pas une citation mais « fait partie de l'ensemble de renvoi » [7]. Ils signalent une glose, un commentaire voire une référence en marge ou en bas de page. De plus, les guillemets, est la trace d'une opération métalinguistique locale de prise de distance. Ainsi, un mot, trouvé dans le fil du discours, est désigné « à l'attention du récepteur, comme objet, le lieu de suspension de prise en charge » [7]. Les mots guillemetés sont alors des mots qu'on signale comme « déplacés », « pas à leurs places » [7] et appartiennent à un autre discours. Les guillemets permettent donc une opération de démarcation ; ils permettent de distinguer le locuteur de son personnage.

Également se fondant sur le métalingage initié par Josette Rey-Debove [8], Authier-Revuz [9] distingue deux fonctions importantes des guillemets. D'une part, au plan typographique, les guillemets signalent le statut autonyme d'un segment. Ils permettent ainsi de marquer le statut référentiel des mots guillemetés. En même temps, ils décrivent un statut sémantique double dans lequel le signifié d'un signe autonyme, ou un signe en mention, devient un signe tout entier, comportant lui-même un signifiant et un signifié (Signifiant/Signifiant - Signifié). Sur le plan morpho-syntaxique, les guillemets confèrent le statut catégoriel de « Nom masculin » à toute séquence autonyme [9], quelle que soit sa nature en fonctionnement standard, c'est-à-dire les signes en usage. La séquence autonyme peut ainsi, grâce à certaine construction, fonctionner soit avec

ou sans déterminant, soit en apposition d'un syntagme nominale métalinguistique.

D'autre part, les guillemets sont une marque linguistique autonome, porteuse d'une valeur énonciative propre. Authier-Revuz [9] souligne encore que les guillemets sont un signe plein, autonome et non au signe d'accompagnement, ni de redoublement. C'est un signe qui marque une modalisation de dire, celle de la modalisation autonymique, ou la connotation autonymique selon Rey-Debove [8], c'est-à-dire le signe en usage avec mention. Les guillemets, selon Authier-Revuz [9], présentent donc deux composants modaux. C'est l'auto-représentation du dire d'un élément X et l'autonymie qui intervient dans cette représentation, c'est-à-dire un dédoublement méta-énonciatif opacifiant. Ils permettent ainsi d'harmoniser les accords grammaticaux entre la citation encadrant, et des ajouts ou des suppressions qui sont indiqués entre crochets ou entre parenthèses.

2.4 Au total, nous pouvons noter que, dans les manuels de grammaire consultés, [1], [4-6], l'emploi des guillemets est moins détaillé que les deux ouvrages consacrés à la ponctuation. Les points communs entre eux sont les marques de citation ou de paroles rapportées au discours ou style direct. Dans les ouvrages consacrés à la ponctuation [2-3], plusieurs points communs de l'emploi des guillemets sont à noter. Les plus saillants sont leur emploi pour marquer la citation rapportée au style direct, la citation intégrée au texte et le mot qui se désigne lui-même. Toutefois, Grévisse [4] et Riegel

[6] mentionnent l'existence de l'autonymie, c'est-à-dire le mot qui se désigne lui-même, le point essentiel qui est systématiquement étudié dans les travaux linguistiques consacrés aux guillemets que développent Authier [7], Rey-Debove [8] et Authier-Revuz [9-10]. Et c'est sur les travaux linguistiques que notre analyse va se fonder.

Intégration syntaxique des mots entre guillemets

En nous fondant sur l'analyse distributionnelle et l'analyse morpho-syntaxique, nous s'apercevons que les mots ou les units entre guillemets dans notre corpus peuvent s'intégrer à la phrase matrice de deux façons. D'une part, ils s'y intègrent tout en gardant leurs propres fonctions morpho-syntaxiques, et d'autre part, ils perdent leurs propres fonctions morpho-syntaxiques et occupent d'autre fonction dans la phrase.

3.1 Les mots entre guillemets sont intégrés à la phrase avec leurs propres fonctions morpho-syntaxiques : ceux qui sont des syntagmes nominaux occupent la fonction de syntagme nominal, ceux qui sont des syntagmes verbaux occupent la fonction de syntagme verbal, etc., par exemple :

(1) Aujourd'hui, dans son laboratoire, à quelques kilomètres de Chiang Mai, « *l'homme qui aimait les plantes* » travaille sur les maladies virales, notamment la dengue.
(n° 207 p. 38)

(2) Et pour que ce concert soit, à l'image de la Fête de la musique, « *une mise en*

valeur de tous les styles musicaux et de la pratique amateur », le Centre culturel français a également décidé d'organiser une scène ouverte aux groupes amateurs phnompenhois. (n° 200 p. 46)

(3) L'autre moitié du lectorat concernerait les expatriés, « *et certains Thaïlandais anglophones*, à hauteur de 10% ». (n° 202 p. 55)

(4) Le héros de l'histoire, « *le beau, le jeune, l'élégant Chan Long* », est un commerçant, venu de la Chine méridionale et installé à Madagascar. (n° 209 p. 23)

(5) François Hollande n'y a jamais mis les pieds ou presque et entend profiter de son image de « *président normal* » qui se consacre à la Corrèze avant le Zambèze. (n° 211 p. 56)

(6) La majesté du paysage a incité le parc national à autoriser le camping, et propose des activités nautiques pour mieux s'imprégner de cette atmosphère « *canadienne* », exception faite du climat. (n° 208 p. 37)

(7) Il souhaite surtout parler de l'humanitaire qui, « *même dysfonctionnel, est indispensable en période de crise* ». (n° 210 p. 19)

(8) Deux ponts « *de l'amitié* » relient déjà les deux pays, avec des connections Nongkhai-Vientiane et Mukdahan-Savannakhet. (n° 206 p. 30)

(9) Selon Michel Testard, « *les coûts administratifs sont trop importants pour développer des ententes en province* ». (n° 203 p. 18)

(10) À travers ces visages en tous genres placardés partout dans la ville sous forme de portraits géants, l'artiste JR, photographe et

afficheur sauvage depuis dix ans, souhaite que « *chacun puisse découvrir, révéler et faire partager les histoires et les images de gens à travers le monde* ». (n° 211 p. 28)

(11) Un drame qui se déroule au milieu de la plantation, aux alignements silencieux et implacables, ces galeries sans fin, bordées d'hévéas « *qui s'élévent comme les colonnes d'un cloître, prémisses d'une gigantesque cathédrale à jamais inachevée* ». (n° 210 p. 23)

Les mots entre guillemets dans l'exemple (1) à (5) sont par nature morpho-syntaxique un syntagme nominal et occupent des fonctions diverses dans la phrase matrice : sujet de la principale en (1), attribut en (2), complément d'objet direct en (3), apposition en (4) ou complément après préposition en (5). Dans d'autres exemples, ils peuvent être et fonctionner comme un syntagme adjectival (6), un syntagme verbal (7), un syntagme prépositionnel (8), une phrase complète précédée de syntagme prépositionnel (9) ou une proposition subordonnée complétive (10) ou relative (11).

3.2 Les mots entre guillemets sont, par sa nature morpho-syntaxique, une phrase complète, voire une suite de phrase, mais fonctionnent comme un syntagme nominal occupant d'autres fonctions syntaxiques dans la phrase matrice dans laquelle ils sont insérés. Ils peuvent occuper la fonction d'un SN1, sujet du syntagme verbal principal ou subordonné en (12), SN2, complément d'objet direct, du SV, contenant un verbe transitif qui exige un complément d'objet direct

pour compléter sa composante syntaxique, post posé en (13) ou en incise (14) ou SN apposé « un élément dans la phrase, un SN, (15), (16) et (17).

(12) « *C'est tout droit et à droite* », est devenu ma phrase fétiche, prononcée à la manière d'une cassette enregistrée. (n° 201 p. 18)

(13) « *Dans le difficile contexte actuel, nous avons décidé de repousser notre dîner de gala au premier trimestre 2012 et de concentrer nos efforts sur le soutien que nous pouvons vous fournir* », a indiqué dans un communiqué aux membres le président de la Chambre, Franck Fougère. (n° 206 p. 29)

(14) « *D'ailleurs, ajoute-t-il, je plains les étudiants thaïlandais qui se retrouvent du jour au lendemain dans l'Hexagone. Ce doit être vraiment dur !* » (n° 205 p. 51)

(15) Le 15 novembre dernier, la CCFT organisait un petit déjeuner sur le thème « *comment gérer les conséquences des inondations, le point sur les perspectives légales.* ». (n° 206 p. 58)

(16) Inconnu n° 12, arrivé précipitamment, une main sur le front comme si l'il voulait cacher quelque chose : « *Excusez-moi, vous avez des glaçons ?* » (n° 209 p. 24)

(17) Pour Arsa Sarasin, dont la famille est indissociable de la politique thaïlandaise depuis des générations, la réponse tient en un mot : « *le planning. Il est urgent de convier à Bangkok une réunion d'experts. La Banque mondiale peut aussi contribuer. Il est temps de mettre en place un nouveau bureau chargé de réfléchir aux infrastructures d'avenir pour éviter de nouvelles catastrophes* ».

(ນ° 206 p. 48)

Les exemples (18) et en (19) dont la forme ressemble à celle de (12) et de (13) dans lesquels le SV contient un verbe transitif exigeant un syntagme nominal en position de complément d'objet direct pose quelques problèmes à l'analyse. Le SV en (18) et en (19), en effet, comprend un verbe non transitif mais pronominal en position post posé et en incise respectivement. Du point de vue proprement syntaxique, il n'y a pas de relation de dépendance syntaxique explicite entre le SV et les mots entre guillemets. Cependant, ces derniers peuvent s'insérer dans la phrase matrice après les deux-points en tant qu'un SN incident à un SV constituant un lexème des gestes occasionnés au cours de développement du discours [11].

(18) « Pour moi, cette mascarade est une insulte à la culture thaïlandaise : utiliser la tradition comme argument commercial est une hérésie », s'offusque Hanna Oberauer, qui gère Hua Hin Hills Vineyards, un vignoble situé à une quarantaine de kilomètres de Hua Hin. (ນ° 202 p. 43)

(19) « Les résidents de Koh Taen ont des titres de propriété et ces terrains ne peuvent en aucun cas être classés parc national, sanctuaire ou réserve forestière, s'insurge Thanakom Reunpanich, président du Koh Taen Home club Conservation. La plupart de ces résidents viennent des familles qui occupent ces terres depuis plusieurs générations. » (ນ° 204 p. 32)

La forme de (20) et de (21) ci-dessous présente toutes les caractéristiques syntaxiques que celle comportant un SV avec

un verbe transitif en position post posé. La seule différence, et c'est ce qui pose le plus de problème à l'analyse, concerne la présence d'un autre SV en incise. On peut alors dégager la structure syntaxique de cette forme, comme suit : « X, SVtr + SN. X », SVtr + SN. S'agit-il d'une redondance ou d'un surmarquage syntaxique ? Nous pourrions probablement analyser les mots entre guillemets, d'abord comme complément d'objet direct du SV en incise, et ensuite comme complément d'objet direct du SV post-posé.

(20) « *J'ai longtemps été méprisé par l'intelligentsia de la photographie qui jugent mes clichés trop populaires*, explique Jean-Marie Périer. *Ce sont les même aujourd'hui, qui me disent que c'est de l'art. Moi je pense que ce n'est pas de l'art, juste du spectacle. Je refuse de reprendre leur posture artistique* », dit-il. (ນ° 211 p. 27)

(21) « *L'insuffisance des dispositifs de prévention, les carences de gestion des flux, les retards de décision des autorités sont autant de paramètres qui pourraient bien se révéler handicapant sur la scène internationale*, estime Paul Dumont. *Il n'est ni question d'être alarmiste, ni de cacher la vérité, mais il est certain que cette crise laissera des traces sur le dynamisme économique et l'image du pays au niveau mondial* », ajoute-t-il. (ນ° 206 p. 55)

Statut sémantique des mots entre guillemets.

Le problème qui nous préoccupe ici concerne la statut sémantique interne des

mots entre guillemets. Comme nous savons que tous signes linguistiques en usage comportent principalement un signifiant et un signifié (Sa/é), ou une expression et un contenu (E(C)). Mais ds leur passage entre guillemets, considérés comme une des opérations métalinguistiques [7], le statut sémantique de ces signes devient plus complexe car ils deviennent soit les signes en mention et relvent d'un système d'autonymie, soit les signes en usage doublé de mention et relvent d'un système de modalisation autonymique [9-10]. De là, soulève un autre problème sur la distinction entre les guillemets d'autonymie et ceux de la modalisation autonymique.

En s'appuyant sur le fait que l'autonymie remplit une fonction de SN dans la phrase et peut être précédé de déterminant défini [9-10], Tantivaravong [12] propose, du point de vue syntaxique, une hypothèse selon laquelle les mots entre guillemets relevant de l'autonymie peuvent être substitués par n'importe quelle séquence guillème de nature morpho-syntaxique multiple sans gêner la grammaticalité de la phrase parce que ces mots perdent leurs propres valeurs morpho-syntaxiques en devenant un syntagme nominal et que ce sont des mots que le locuteur montre en tant que mots. Au contraire, les mots entre guillemets relevant de la modalisation autonymique ne peuvent donc pas être substitués par d'autres mots entre guillemets parce que ce sont des mots que le locuteur utilise selon leurs propres natures morpho-syntaxiques dans sa phrase. Étant donné leurs statuts morpho-syntaxiques

ordinaires, la substitution par des mots de nature différente devient impossible. De plus, grâce aux guillemets, ces mots sont en même temps montrés, en tant que mots, et acquiert automatiquement la valeur d'autonymie.

En prenant en considération les hypothèses de Authier-Revuz [9-10] et de Tantivaravong [12], nous pouvons poser que les mots entre guillemets dans les exemples (12) à (22) qui perdent leurs propres valeurs morpho-syntaxiques en devenant un syntagme nominal en fonctions diverses relveraient donc du champ de l'autonymie. La statut sémantique des mots entre guillemets sera donc celui de signe autonyme, c'est-à-dire le signe dont le signifié est un signe entier, comme le montre la formule : Signifiant/(Signifiant - Signifié) et qui se renvoie à lui-même comme référent [10]. En revanche, les mots entre guillemets dans les exemples (1) à (11) qui occupent dans la phrase matrice des fonctions diverses selon leurs propres natures morpho-syntaxiques appartiendraient au champ de la modalisation autonymique. Leur statut sémantique sera celui du signe dont le signifiant est un signe entier, comme l'illustre la formule : (Signifiant-Signifié)/Signifié et qui renvoie, à la fois, à un référent mondain et au signe montré par les guillemets [10].

D'ailleurs, dans l'exemple (22) ci-dessous, nous pouvons noter l'emploi récursif des guillemets.

(22) « Nous nous attendons à cette libération, car tous les journalistes de la DVB concernés figuraient sur la liste de « prisonniers de conscience » que le parti

d'Aung San Suu Kyi, la Ligue nationale pour la émocratie, avait publié mi-novembre «, explique Géraldine May, coordinatrice de la campagne Free Burma Vjs. (n° 209 p. 62)

Nous pouvons analyser toute la séquence guillemetée, « Nous ... mi-novembre », comme relevant du champ de l'autonymie puisqu'elle fonctionne, du point de vue syntaxique et malgré sa nature morpho-syntaxique, comme syntagme nominal complément d'objet direct du syntagme verbal transitif, « explique ». À l'intérieur de cette séquence, une autre séquence guillemetée « prisonniers de conscience » est, elle aussi, syntaxiquement insérée dans la phrase matrice et fonctionne selon sa propre nature morpho-syntaxique, en l'occurrence un syntagme nominal complément après préposition. Étant donné sa nature et sa fonction morpho-syntaxique dans la phrase, cette séquence relève non seulement du champ de l'autonymie, puisqu'elle fait partie de la phrase matrice guillemetée, mais aussi du champ de la modalisation autonymique, puisqu'elle est syntaxiquement employée et montrée en tant que telle. Nous pourrons poser que le statut sémantique de cette séquence devient plus complexe que celui de l'autonymie et celui de la modalisation autonymique. Par la valeur de l'autonymie, elle aurait alors un signifié qui est un signe entier et par la valeur de la modalisation autonymique un signifiant qui est aussi un signe entier : Signifiant = (Signifiant-Signifié)/Signifié = (Signifiant-Signifié).

Conclusion

Après l'examen du corpus, nous avons dégagé un certain nombre de régularités suivantes : du point de vue syntaxique, les mots entre guillemets peuvent s'intégrer au sein de la phrase matrice de deux façons principales tout en gardant leur propre nature morpho-syntaxique ou en devenant un syntagme nominal et du point de vue sémantique, ils peuvent relever du champ de l'autonymie ou celui de la modalisation autonymique. Nous avons encore découvert que leurs statuts sémantiques étaient en rapport étroit avec leurs intégrations syntaxiques : ceux qui gardent leurs natures morpho-syntaxiques font partie du champ de la modalisation autonymique et ceux qui deviennent un syntagme nominal font partie du champ de l'autonymie ; ce qui semble confirmer l'hypothèse de Authier-Revuz [9] et de Tantivaravong [12]. Si ces découvertes ont été effectuées d'une manière précise grâce aux recherches précédentes, notamment celles de Authier [7], de Authier-Revuz [9-10], de Rey-Debove [8], de Rosier [11] et de Tantivaravong [12], certaines approches restent encore à faire; notamment en ce qui concerne le fonctionnement, du point de vue énonciatif et discursif, des mots entre guillemets dans le discours direct ainsi que le fonctionnement des mots entre guillemets dans le cadre de la métáénonciation et du métadiscours, comme l'a initié Authier-Revuz (1998, 2004), Rey-Debove [8] et d'autres chercheurs.

Références

- [1] Aslanides, Sophie. (2001). *Grammaire du français : du mot au texte*. Paris: Honoré Champion.
- [2] Narjoux, Cécile. (2010). *La ponctuation : règles, exercices et corrigés*. Bruxelles: De Boeck Duculot.
- [3] Drillon, Jacques. (1991). *Traité de ponctuation française*. Paris: Gaillimard.
- [4] Grévisse, Maurice. (1991). *Le bon usage*. Paris: Duculot.
- [5] Delatour, Y.; and et al. (2004). *Nouvelle grammaire de français*. Paris: Hachette.
- [6] Riegel, Martin; Pellat, Jean-Christophe; and Rioul, René. (2014). *Grammaire méthodique du français*. Paris: PUF.
- [7] Authier, Jacqueline. (1980). Paroles tenues à distance. in *Matérialités discursives*. Lille: PU de Lille.
- [8] Rey-Debove, Josette. (1998). *La linguistique du signe*. Paris: Armand Colin.
- [9] Authier-Revuz, Jacqueline. (1998). Le guillemet, un signe de « Langue écrite » à part entière. in Rosier, L; and Tilkin, F. (éds). *À qui appartient la ponctuation?*. Louvain-la-Neuve: De Boeck Duculot.
- [10] Authier-Revuz, Jacqueline. (2004). La représentation du discours autre : un champ multiplient hétérogène. in Lopéz Munoz, J.M.; Marnette, S.; and Rosier, L. (éds). *Le discours rapporté dans tous ses états*. Paris: L'Harmattan. pp. 35-53.
- [11] Rosier, Laurence. (1999). *Le discours rapporté : histoire, théories, pratiques*. Paris, Bruxelles: Duculot.
- [12] Tantivaravong, Chonlada. (2005). *Étude syntaxique et sémiotique de l'emploi des mots entre guillemets dans un corpus tiré de Embrasser la vie de Christine Arnothy*. Mémoire de Maîtrise-ès-Lettres. Bangkok: Université Thammasat.